



SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-PLACIDE DU 4 JUILLET 2022 à 19h30

SALLE DU CONSEIL
281, Montée Saint-Vincent

À : Mesdames les conseillères : Danielle Bellange
Marie-Ève D'amour
Ghislain Tessier

Messieurs les conseillers : Nicolas Bouveret
Pierre Laperle
Denis Lavigne

Mesdames, Messieurs,

AVIS SPÉCIAL vous est par les présentes donné par le soussigné, qu'une séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Placide est convoquée par le président du conseil, M. Daniel Laviolette, pour être tenue au lieu ordinaire des séances du conseil, **le lundi 4 juillet 2022 à 19h30**, et qu'il y sera pris en considération le sujet suivant :

ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. ADMINISTRATION GÉNÉRALE
 - 3.1. Autorisation – Demande de subvention – Programme d'infrastructure municipales pour les aînés – PRIMA
 - 3.2. Autorisation – Demande de subvention – Fonds des infrastructures alimentaires locales – FIAL
 - 3.3. Autorisation – Demande de subvention – Programme d'aide aux infrastructures de transport actif – VÉLOCE III
 - 3.4. Autorisation de signature de l'entente relative au transport adapté hors du territoire de l'autorité régionale de transport métropolitain
4. COMMUNAUTAIRES
 - 4.1. Fête du village – 13 août 2022
5. PÉRIODE DE QUESTIONS
6. LEVÉE DE LA SÉANCE

Le présent avis spécial vous est transmis par courriel conformément aux articles 152 du *Code municipal du Québec* (RLRQ, c. C-27.1), 133 et 134 du *Code de procédure civile* (RLRQ, c. C-25.01).

Donné à Saint-Placide, ce 30 juin 2022

Daniel Laviolette
Maire et président du conseil



ORDRE DU JOUR
SÉANCE DU CONSEIL EXTRAORDINAIRE
du 4 juillet 2022 à 19h30
à la salle du Conseil de la municipalité de Saint-Placide

- 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**
- 2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 3. ADMINISTRATION GÉNÉRALE**
 - 3.1. Autorisation – Demande de subvention – Programme d'infrastructure municipales pour les aînés – PRIMA
 - 3.2. Autorisation – Demande de subvention – Fonds des infrastructures alimentaires locales – FIAL
 - 3.3. Autorisation – Demande de subvention – Programme d'aide aux infrastructures de transport actif – VÉLOCE III
 - 3.4. Autorisation de signature de l'entente relative au transport adapté hors du territoire de l'autorité régionale de transport métropolitain
- 4. COMMUNAUTAIRES**
 - 4.1. Fête du village – 13 août 2022
- 5. PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 6. LEVÉE DE LA SÉANCE**